



Paris, le 11 novembre 2010

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO

SEPTEMBRE 2010

Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a fléchi, revenant de 3,6 % en août 2010 à 3,1 % en septembre. En ce qui concerne les actions cotées émises par les résidents de la zone, ce taux est ressorti à 1,7 % en septembre 2010, sans changement par rapport à août.

En septembre 2010, les émissions de titres de créance des résidents de la zone euro ont représenté au total 1 007 milliards d'euros (cf. tableau 1 et graphique 1). Les remboursements ont porté sur 995 milliards d'euros et les émissions nettes sont ressorties à 1 milliard (cf. tableau 1)¹. Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro est revenu de 3,6 % en août 2010 à 3,1 % en septembre (cf. tableau 1 et graphique 3).

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance émis par les sociétés non financières a diminué, revenant de 10,2 % en août 2010 à 8,6 % en septembre (cf. tableau 2 et graphique 4). Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux est ressorti à - 0,4 % en septembre contre - 0,3 % en août. S'agissant des sociétés financières autres que les IFM, le taux de croissance annuel a fléchi, revenant de 1,4 % en août 2010 à 0,7 % en septembre. En ce qui concerne les administrations publiques, ce taux est revenu de 7,7 % en août à 6,9 % en septembre.

¹ La ventilation complète des émissions nettes entre émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes et les remboursements agrégés peut différer des émissions nettes agrégées.

Si l'on considère la ventilation par échéances, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance à court terme est ressorti à - 5,0 % en septembre 2010 après - 4,4 % en août (cf. tableau 1 et graphique 3). S'agissant des institutions financières monétaires, ce taux s'est établi à - 2,6 % en septembre, contre - 0,5 % en août (cf. tableau 2). Pour les titres de créance à long terme, le rythme de progression annuel a diminué, revenant de 4,7 % en août à 4,1 % en septembre (cf. tableau 1). Le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance à long terme émis par les IFM s'est inscrit à - 0,1 % en septembre après - 0,3 % en août (cf. tableau 2). Celui de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe a fléchi, revenant de 7,5 % en août 2010 à 7,0 % en septembre (cf. tableau 1). Pour l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux variable, il s'est établi à - 1,0 % en septembre, après - 1,1 % en août.

En ce qui concerne la ventilation par devises, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance libellés en euros s'est inscrit en recul, revenant de 3,7 % en août 2010 à 3,2 % en septembre. Pour les titres de créance émis dans d'autres devises, ce taux est revenu de 3,8 % en août à 2,6 % en septembre (cf. tableau 1).

En données corrigées des variations saisonnières, le taux de croissance sur trois mois annualisé de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a progressé, passant de 5,4 % en août 2010 à 6,4 % en septembre (cf. tableau 3 et graphique 5).

Les émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 2,2 milliards d'euros en septembre 2010 (cf. tableau 4). Les remboursements ayant porté sur 0,2 milliard d'euros, les émissions nettes sont ressorties à 2,0 milliards. Le taux de croissance annuel de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) s'est inscrit à 1,7 % en septembre 2010, sans changement par rapport à août (cf. tableau 4 et graphique 6). Le rythme de progression annuel des actions cotées émises par les sociétés non financières s'est établi à 0,9 % en septembre après 1,0 % en août. Pour le secteur des institutions financières monétaires, le taux de croissance s'est établi à 5,2 % en septembre, contre 5,1 % en août. Pour les sociétés financières autres que les IFM, il est revenu de 4,1 % en août à 4,0 % en septembre.

Les encours d'actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevaient au total à 4 349 milliards d'euros à fin septembre 2010. Par rapport aux 4 214 milliards d'euros recensés à fin septembre 2009, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une augmentation annuelle de 3,2 % en septembre 2010, contre 2,0 % en août.

Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour septembre 2010, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données concernant les périodes précédentes. En outre, à compter des périodes de référence de décembre 2008 et décembre 2009, respectivement, deux pays de la zone euro ont étendu la couverture des titres de créance émis aux

non-IFM et aux titres de créance à court terme émis par le secteur des administrations publiques ; la couverture des actions cotées a aussi été élargie pour inclure également les cotations internationales. Les taux de croissance annuels étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent lorsqu'une entité institutionnelle contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de toute autre modification ne découlant pas d'opérations.

Une série exhaustive de statistiques mises à jour relatives aux émissions de titres peut être obtenue à la page Monetary and financial statistics (Statistiques monétaires et financières) de la rubrique Statistics du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/securities/html/index.en.html>). Ces données, ainsi que les données de la zone euro correspondant à la composition de la zone au moment de la période de référence, peuvent être téléchargées à partir du Statistical Data Warehouse (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE.

Les chiffres jusqu'à septembre 2010 seront également publiés dans les éditions de décembre 2010 du Bulletin mensuel et du Statistics Pocket Book de la BCE. Le prochain communiqué de presse relatif aux émissions de titres de la zone euro sera publié le 10 décembre 2010.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Tableau 1

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par devises et échéances initiales¹⁾
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁶⁾																							
														Sept. 2009		Oct. 2009 - Sept. 2010 ⁴⁾			Août 2010				Sept. 2010				2008	2009	2009	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010
														T4	T1	T2	T3	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.														
Total	14 415,9	83,4	998,9	960,6	38,5	15 790,2	911,6	834,2	80,7	15 740,1	1 007,0	994,8	1,3	7,6	10,8	9,9	6,5	4,7	3,4	5,2	4,2	3,6	3,3	3,6	3,1												
dont en euros	13 040,8	78,1	903,2	867,5	35,5	14 013,0	804,6	741,2	64,2	14 028,0	903,3	882,9	15,2	8,0	11,8	10,6	6,5	4,5	3,5	5,1	3,9	3,5	3,4	3,7	3,2												
dans d'autres devises	1 375,1	5,3	95,8	93,1	3,0	1 777,2	107,1	92,9	16,5	1 712,1	103,6	111,8	-13,9	4,1	3,0	4,4	6,6	5,9	3,2	6,2	6,7	4,7	2,2	3,8	2,6												
Court terme	1 656,1	8,1	766,8	773,9	-7,0	1 638,8	759,3	720,5	38,6	1 633,6	750,6	751,1	-1,8	22,8	16,6	3,8	-4,3	-7,7	-6,3	-8,1	-8,1	-7,1	-8,2	-4,4	-5,0												
dont en euros	1 483,9	4,1	696,1	703,7	-7,4	1 435,4	677,5	647,5	30,1	1 437,2	676,4	673,5	1,8	24,9	16,2	3,0	-6,2	-8,8	-7,2	-9,3	-9,2	-8,2	-8,7	-5,8	-5,9												
dans d'autres devises	172,3	4,0	70,7	70,2	0,3	203,5	81,8	73,0	8,4	196,4	74,2	77,6	-3,6	10,7	18,9	10,3	10,3	1,0	1,8	1,0	0,4	1,6	-3,8	7,3	3,0												
Long terme ²⁾	12 759,8	75,3	232,1	186,7	45,5	14 151,4	152,3	113,7	42,1	14 106,5	256,4	243,7	3,2	5,8	10,1	10,7	8,0	6,3	4,7	7,1	5,9	5,0	4,8	4,7	4,1												
dont en euros	11 556,9	74,1	207,0	163,8	42,8	12 577,7	127,0	93,8	34,0	12 590,8	227,0	209,5	13,4	6,1	11,2	11,6	8,3	6,3	4,8	7,1	5,7	5,0	5,0	4,9	4,3												
dans d'autres devises	1 202,9	1,3	25,1	22,9	2,7	1 573,7	25,3	19,9	8,1	1 515,7	29,4	34,2	-10,3	2,9	0,5	3,4	6,0	6,7	3,3	7,0	7,6	5,1	3,0	3,2	2,4												
dont taux fixe	8 481,1	84,7	153,5	103,1	50,5	9 324,2	92,1	65,5	26,6	9 329,8	177,5	130,0	47,5	3,1	9,5	12,2	11,2	9,7	7,6	10,7	9,3	8,0	7,7	7,5	7,0												
en euros	7 647,7	77,3	138,0	90,6	47,4	8 295,4	77,6	52,3	25,3	8 335,5	155,5	113,0	42,5	3,0	10,1	12,8	11,4	9,9	7,9	10,9	9,4	8,3	8,1	7,9	7,4												
dans d'autres devises	835,2	7,4	15,5	12,5	3,0	1 030,6	14,5	13,2	1,3	995,9	22,0	17,0	5,0	4,3	4,3	7,2	8,7	7,9	4,4	9,1	7,9	5,1	4,4	4,3	3,9												
dont taux variable	3 721,1	-21,3	66,2	69,6	-3,5	4 378,8	47,7	36,8	11,0	4 344,0	65,6	86,6	-21,0	12,7	12,0	7,4	1,2	-1,0	-1,2	-0,7	-1,4	-1,5	-1,4	-1,1	-1,0												
en euros	3 424,2	-14,2	59,1	60,9	-1,8	3 892,1	40,1	31,9	8,2	3 881,5	61,5	70,1	-8,6	14,2	14,3	9,0	1,7	-1,0	-1,0	-0,5	-1,7	-1,8	-1,1	-0,8	-0,6												
dans d'autres devises	295,5	-7,1	7,1	8,7	-1,6	485,2	7,6	4,9	2,7	461,1	4,1	16,5	-12,4	-0,1	-9,2	-7,8	-4,2	-1,3	-3,2	-3,3	1,2	0,5	-3,8	-3,9	-4,1												

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- « Court terme » s'applique aux titres dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an (dans des cas exceptionnels, elle est inférieure ou égale à deux ans). Les titres d'une durée initiale plus longue ou à dates d'échéance optionnelles, dont la plus éloignée est supérieure à un an, ou à dates d'échéance indéterminées sont classés dans les émissions à long terme.
- L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créance à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le poste des titres de créance à long terme (et à taux variable).
- Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 2

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro - toutes devises confondues, par secteurs émetteurs ¹⁾ et par échéances ²⁾
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁶⁾												
	Sept. 2009		Oct. 2009 - Sept. 2010 ⁴⁾		Août 2010			Septembre 2010			2008	2009	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet	2010 Août	2010 Sept.				
Total	14 415,9	83,4	998,9	960,6	38,5	15 790,2	911,6	834,2	80,7	15 740,1	1 007,0	994,8	1,3	7,6	10,8	9,9	6,5	4,7	3,4	5,2	4,2	3,6	3,3	3,6	3,1	
IFM	5 429,5	-7,4	638,5	640,3	-1,8	5 461,0	610,4	588,7	21,8	5 422,9	626,1	638,0	-11,8	7,7	4,6	2,9	1,6	0,5	-0,5	1,3	-0,2	-0,4	-0,9	-0,3	-0,4	
Court terme	750,8	0,4	548,2	549,9	-1,6	757,2	547,9	522,7	25,2	739,8	523,9	539,3	-15,5	24,6	2,6	-8,3	-11,2	-9,7	-4,6	-9,2	-10,3	-8,1	-7,6	-0,5	-2,6	
Long terme	4 678,7	-7,8	90,3	90,5	-0,2	4 703,7	62,6	66,0	-3,4	4 683,1	102,3	98,6	3,6	5,0	4,9	4,8	4,0	2,4	0,1	3,2	1,6	0,9	0,2	-0,3	-0,1	
dont																										
taux fixe	2 506,3	7,5	50,6	44,7	5,9	2 650,6	36,0	33,8	2,3	2 648,7	62,5	49,6	12,9	4,9	7,1	9,1	9,8	7,3	3,1	8,9	6,1	4,3	3,1	2,6	2,8	
taux variable	1 744,7	-21,6	32,6	37,3	-4,7	1 771,1	19,5	23,4	-3,9	1 754,9	30,7	39,3	-8,7	5,4	1,8	-1,7	-3,8	-4,2	-3,6	-4,4	-4,4	-3,6	-3,5	-3,9	-3,2	
Non-IFM	3 175,3	16,1	136,0	129,4	6,8		126,3	103,4	26,1	4 058,9	128,4	135,4	-17,9	18,0	22,0	18,6	9,3	5,5	2,9	6,2	5,1	3,6	2,4	3,3	2,3	
dont																										
Institutions financières autres que les IFM	2 386,1	-1,1	62,4	61,2	1,1	3 246,0	65,6	41,4	27,9	3 212,1	58,0	69,7	-23,8	23,5	26,1	19,6	7,6	3,0	0,9	3,5	2,4	1,3	0,3	1,4	0,7	
Court terme	51,1	-2,8	26,2	25,6	0,7	94,5	31,9	23,2	8,8	93,2	21,4	20,9	-1,1	81,3	-22,6	-40,0	-19,2	-0,1	-23,5	-14,2	-12,3	-8,4	9,3	14,0	14,0	
Long terme	2 335,0	1,7	36,2	35,6	0,4	3 151,5	33,7	18,1	19,1	3 118,9	36,5	48,8	-22,7	21,6	28,3	22,5	8,8	3,6	0,9	4,4	2,9	1,7	0,5	1,2	0,4	
dont																										
taux fixe	893,4	6,9	10,9	9,1	1,8	1 088,1	9,4	6,0	3,4	1 066,4	12,8	18,7	-6,0	6,1	18,1	20,8	13,5	7,3	3,4	8,1	6,7	4,7	3,2	3,6	2,2	
taux variable	1 400,7	-5,5	23,5	24,9	-1,5	1 994,6	22,9	10,7	12,2	1 983,2	22,6	29,2	-6,6	33,2	35,7	23,9	5,9	0,4	-1,1	1,0	-0,4	-1,1	-1,7	-0,8	-0,7	
Sociétés non financières	789,2	17,2	73,6	68,2	5,7	848,2	60,7	62,0	-1,8	846,9	70,4	65,7	5,9	6,5	12,3	16,5	14,8	15,1	10,3	16,1	14,9	12,3	10,2	10,2	8,6	
Court terme	83,5	-2,5	61,6	62,6	-0,9	75,4	56,6	58,4	-2,2	71,9	54,6	58,4	-3,5	15,5	-20,2	-34,2	-32,0	-17,0	-12,5	-19,4	-11,0	-15,9	-10,8	-12,1	-13,6	
Long terme	705,7	19,8	12,0	5,6	6,6	772,8	4,0	3,6	0,4	775,0	15,8	7,3	9,4	4,7	19,0	27,2	23,4	19,8	13,2	21,7	18,6	16,0	12,9	13,1	11,2	
dont																										
taux fixe	570,4	19,3	10,6	4,0	6,7	656,3	3,7	1,9	1,8	658,3	12,8	5,0	7,8	4,8	25,1	35,4	29,1	23,3	16,3	25,8	21,3	19,2	16,0	16,5	13,9	
taux variable	125,0	0,4	1,1	1,3	-0,2	108,1	0,4	0,6	-0,2	108,4	3,0	2,2	0,8	7,0	-1,9	-4,0	-2,2	-0,4	-1,9	-0,4	-0,3	-1,3	-2,0	-2,1	-1,7	
Administrations publiques	5 811,2	74,7	224,4	190,9	33,5	6 235,1	174,9	142,1	32,8	6 258,3	252,4	221,4	31,0	3,2	12,0	12,7	9,9	8,3	7,6	8,6	8,1	7,6	7,9	7,7	6,9	
dont																										
Administrations centrales	5 452,8	71,0	201,2	172,8	28,4	5 806,6	153,6	122,9	30,6	5 821,5	222,1	199,8	22,3	3,3	12,2	12,9	9,9	8,1	7,1	8,4	8,0	7,2	7,4	7,2	6,2	
Court terme	752,2	10,0	115,9	122,6	-6,7	681,0	106,7	100,6	6,1	691,7	128,4	116,6	11,8	15,5	57,9	36,9	12,7	-3,4	-9,7	-3,8	-5,5	-5,3	-10,3	-10,7	-10,4	
Long terme	4 700,7	61,0	85,3	50,2	35,1	5 125,6	46,8	22,3	24,5	5 129,8	93,7	83,2	10,5	2,1	7,5	9,9	9,5	9,9	9,8	10,4	10,1	9,1	10,2	10,2	8,9	
dont																										
taux fixe	4 251,2	51,5	76,4	42,0	34,4	4 644,5	40,2	22,2	18,0	4 670,4	84,3	52,9	31,4	1,5	8,1	10,3	9,6	10,2	10,1	10,7	10,5	9,5	10,5	10,3	9,7	
taux variable	372,1	4,4	5,6	4,5	1,0	393,8	2,6	0,1	2,5	385,5	6,3	13,9	-7,5	7,6	0,1	2,0	4,6	5,5	4,8	7,6	6,1	2,0	5,4	6,6	3,3	
Autres administrations publiques	358,3	3,7	23,2	18,1	5,1	428,5	21,4	19,2	2,2	436,8	30,3	21,6	8,7	2,5	8,9	10,5	10,5	11,4	15,3	11,2	10,4	13,7	15,2	15,5	16,6	
Court terme	18,6	3,1	14,8	13,3	1,5	30,7	16,2	15,6	0,6	37,1	22,2	15,8	6,4	17,6	36,6	6,4	-17,1	21,8	80,8	13,8	43,1	30,7	78,8	97,2	99,2	
Long terme	339,8	0,7	8,4	4,9	3,5	397,8	5,2	3,7	1,5	399,7	8,1	5,7	2,3	1,9	7,8	10,8	12,2	10,9	12,2	11,0	8,9	12,9	12,1	11,8	12,3	
dont																										
taux fixe	259,9	-0,4	5,0	3,3	1,7	284,8	2,8	1,6	1,2	285,9	5,1	3,8	1,4	1,4	4,3	6,8	8,3	7,5	7,2	8,0	5,9	7,6	6,7	7,1	7,8	
taux variable	78,5	1,1	3,4	1,6	1,9	111,2	2,4	2,0	0,4	112,1	2,9	2,0	1,0	3,2	20,7	26,4	26,9	23,4	28,5	22,2	20,2	30,9	30,0	27,0	26,3	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- 2) L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- 3) La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- 4) Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- 5) Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créance à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- 6) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 3

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs¹⁾ et par échéances, données cvs
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours ²⁾	Émissions nettes					Taux de croissance sur trois mois annualisés des encours ³⁾												
	Sept. 2010	Sept. 2009	Juin 2010	Juillet 2010	Août 2010	Sept. 2010	2009 Oct.	2009 Nov.	2009 Déc.	2010 Janv.	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet	2010 Août	2010 Sept.	
Total	15 802,7	119,7	8,3	55,4	142,1	44,5	5,9	4,9	1,5	2,8	1,3	3,8	3,4	3,3	1,0	1,2	5,4	6,4	
Court terme	1 647,6	19,7	0,3	-5,7	39,0	8,7	-13,4	-10,4	-8,1	-6,8	-9,0	-18,2	-10,2	-5,3	-1,8	-2,0	8,7	10,8	
Long terme	14 155,1	100,0	8,1	61,2	103,2	35,8	8,7	7,0	2,9	4,0	2,6	6,8	5,1	4,3	1,3	1,5	5,0	5,8	
IFM	5 437,9	17,5	-3,0	-14,4	31,2	13,9	-3,1	-2,5	-2,3	4,4	0,0	1,6	0,1	0,1	-3,2	-4,8	1,0	2,3	
Court terme	755,8	8,6	8,1	-3,3	25,9	-8,7	-34,4	-25,3	-12,9	6,4	6,6	-8,0	4,9	4,8	4,1	-0,5	17,9	7,7	
Long terme	4 682,1	8,9	-11,1	-11,0	5,3	22,6	3,1	1,7	-0,5	4,1	-1,0	3,3	-0,6	-0,6	-4,2	-5,4	-1,4	1,4	
Non-IFM	4 112,7	38,1	-22,3	27,3	60,3	12,1	9,0	6,8	-3,2	-2,2	-3,2	3,4	2,5	3,4	-0,4	0,8	6,6	10,3	
dont																			
Institutions financières autres que les IFM	3 266,2	18,8	-14,4	24,4	55,7	4,9	6,5	3,4	-7,0	-4,9	-7,2	0,3	-1,5	1,4	-0,7	1,5	8,5	11,1	
Court terme	96,5	-0,8	1,0	-2,4	8,8	2,6	-2,3	27,7	31,3	-15,9	-42,0	-43,4	-27,6	39,0	54,6	18,5	39,0	47,8	
Long terme	3 169,7	19,6	-15,4	26,8	46,9	2,3	6,7	2,9	-7,7	-4,6	-6,0	1,9	-0,7	0,6	-1,9	1,1	7,7	10,2	
Sociétés non financières	846,5	19,3	-7,9	2,9	4,7	7,2	17,1	17,9	10,8	7,9	13,2	15,7	19,0	11,1	0,9	-1,8	-0,2	7,2	
Court terme	72,8	-0,1	-6,9	3,2	-1,3	-1,5	-19,2	-34,9	-27,4	-21,9	11,4	-6,3	5,3	7,6	-19,8	-5,2	-23,0	2,1	
Long terme	773,7	19,4	-1,0	-0,3	6,0	8,7	22,3	26,2	16,3	11,7	13,4	18,2	20,4	11,5	3,3	-1,4	2,5	7,7	
Administrations publiques	6 252,1	64,1	33,7	42,5	50,6	18,5	13,2	11,2	8,5	4,5	5,6	6,0	7,1	6,0	5,8	7,0	8,6	7,5	
dont																			
Administrations centrales	5 811,5	58,8	20,0	33,4	46,7	8,3	13,2	11,1	8,4	4,5	5,2	5,4	6,1	5,7	5,0	5,9	7,2	6,3	
Court terme	684,8	9,4	-1,6	-12,5	4,0	11,1	13,3	6,7	-1,5	-13,3	-18,7	-26,1	-25,6	-22,1	-12,6	-11,2	-5,8	1,5	
Long terme	5 126,8	49,4	21,6	45,9	42,7	-2,7	13,2	11,8	10,1	7,6	9,5	11,2	11,8	10,4	7,7	8,5	9,1	7,0	
Autres administrations publiques	440,6	5,3	13,7	9,1	3,9	10,2	13,3	11,9	9,4	4,0	11,2	15,3	22,5	11,3	18,2	22,3	29,1	24,0	
Court terme	37,7	2,6	-0,4	9,3	1,6	5,2	37,3	63,6	-37,7	-69,7	-32,3	24,1	346,7	191,9	116,1	461,9	379,4	829,3	
Long terme	402,9	2,7	14,1	-0,2	2,2	5,0	12,2	9,7	12,7	10,1	14,0	14,9	15,5	5,9	14,5	10,9	17,9	7,3	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- 2) Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créance à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours (en données brutes) de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- 3) Les taux de croissance sur trois mois annualisés sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change, ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions. Les taux sont annualisés afin de permettre une comparaison directe avec les taux annuels (veuillez noter que les taux non corrigés présentés au tableau 2 sont presque identiques aux taux annuels corrigés des variations saisonnières).

Tableau 4

Émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro, par secteurs émetteurs¹⁾
(montants en milliards d'euros, valeur de marché)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Encours ³⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ⁴⁾	Encours ³⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ⁴⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁵⁾												
	Sept. 2009		Oct. 2009 - Sept. 2010 ²⁾			Août 2010					Septembre 2010					2008	2009	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet	2010 Août	2010 Sept.	
	Total	4 213,9	4,7	6,2	0,4	5,8	4 124,3	1,7	1,2	0,6	2,0	4 349,1	2,2	0,2	2,0	3,2	0,9	2,1	2,7	2,9	2,5	1,8	2,7	2,4	1,9	1,7	1,7	1,7
IFM	594,0	0,6	2,3	0,0	2,3	483,2	0,0	0,0	0,0	-15,7	491,8	0,8	0,0	0,8	-17,2	2,5	8,5	8,8	8,2	6,6	5,2	7,0	6,2	5,6	5,1	5,1	5,2	
Non-IFM	3 619,9	4,1	3,9	0,4	3,5	3 641,1	1,7	1,2	0,6	4,9	3 857,3	1,4	0,2	1,2	6,6	0,7	1,3	2,0	2,2	1,9	1,2	2,0	1,8	1,3	1,2	1,2	1,2	
dont																												
Institutions financières autres que les IFM	352,2	0,2	1,1	0,0	1,1	313,1	0,0	0,0	0,0	-2,7	325,3	0,0	0,0	0,0	-7,6	2,6	3,1	2,7	5,4	5,2	4,2	5,4	5,3	4,4	4,5	4,1	4,0	
Sociétés non financières	3 267,7	3,9	2,8	0,4	2,5	3 327,9	1,7	1,2	0,6	5,7	3 532,0	1,4	0,2	1,2	8,1	0,4	1,1	1,9	1,9	1,5	1,0	1,7	1,5	1,0	0,9	1,0	0,9	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : les IFM correspondent aux autres institutions financières monétaires (S.122) ; les institutions financières autres que les IFM comprennent les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11)

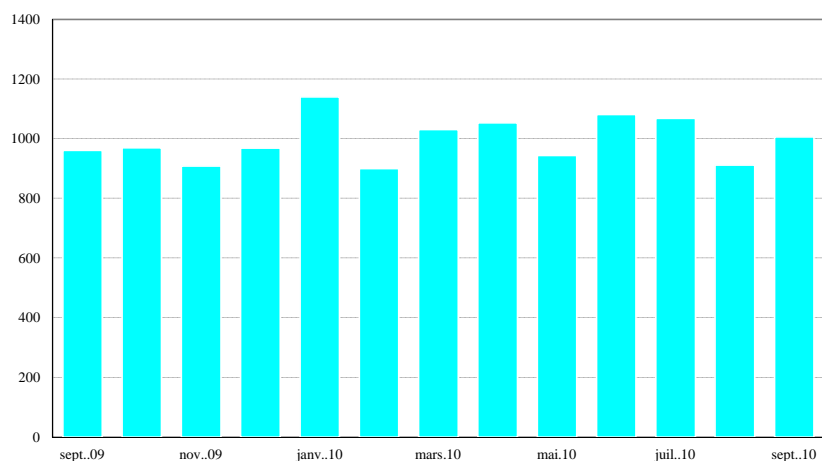
2) Moyennes mensuelles des transactions sur la période

3) À compter de la période de référence de décembre 2009, un pays de la zone euro a étendu la couverture des actions cotées aux cotations internationales. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 120 milliards d'euros, principalement dans le secteur des sociétés non financières.

4) Variation en pourcentage entre l'encours en fin de mois et l'encours 12 mois auparavant

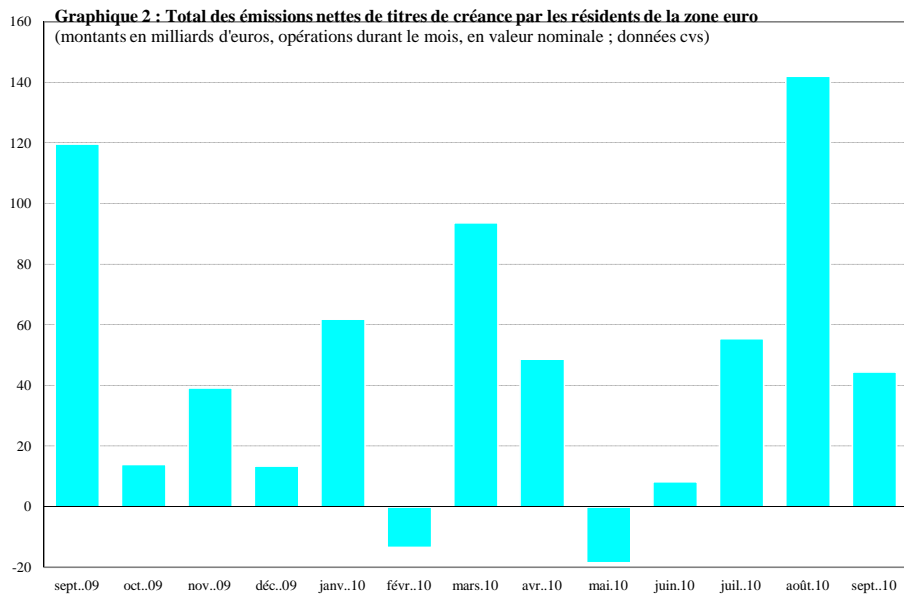
5) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions sur la période et ne sont donc pas corrigés des reclassements ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Graphique 1 : Total des émissions brutes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale)



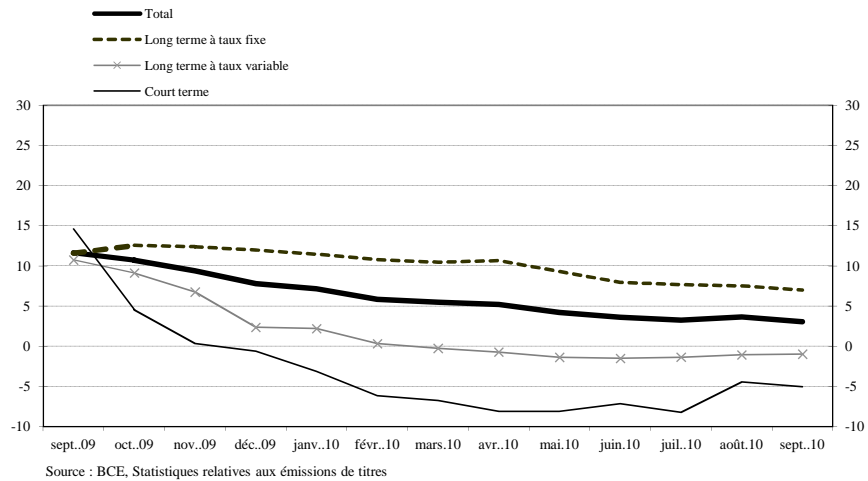
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

Graphique 2 : Total des émissions nettes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale ; données cvs)

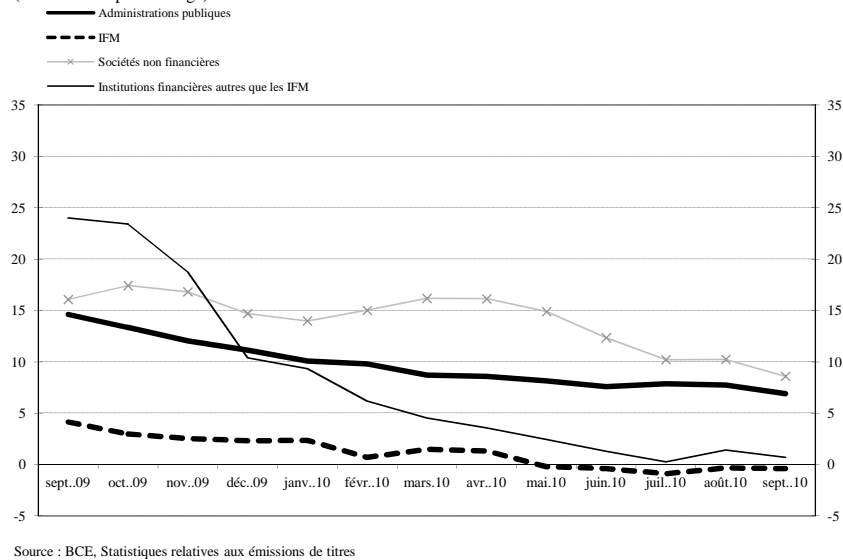


Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

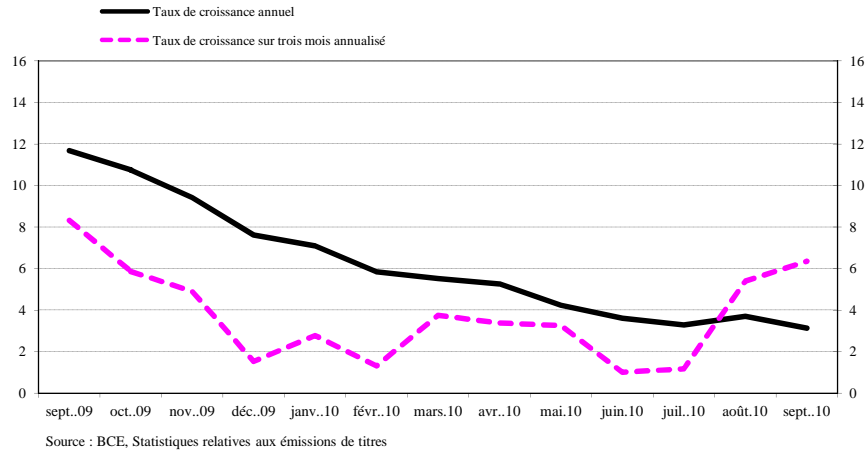
Graphique 3 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par échéances initiales
(variations en pourcentage)



Graphique 4 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par secteurs
(variations en pourcentage)



Graphique 5 : Taux de croissance des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, en données cvs
(variations en pourcentage)



Graphique 6 : Taux de croissance annuels des actions cotées émises par les résidents de la zone euro, par secteurs
(variations en pourcentage)

